

Les obstacles à la prise en charge des victimes de violences sexuelles en Belgique : une analyse intersectionnelle.

Auteur : Xia, Wenjing

Promoteur(s) : El Guendi, Sarah

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26689>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Fichier audio

psychologue

Intervenant n°6.m4a

Transcription

Moi

D'abord bonjour, je me présente, je m'appelle Wenjing et je suis en dernière année de master à l'Université de Liège en criminologie et je mène en fait un mémoire sur les obstacles rencontrés par les victimes de violences sexuelles dans leur prise en charge, en particulier lorsque plusieurs dimensions se croisent : individuelles, institutionnelles et structurelles. Et comme j'avais dit, l'entretien est bien entendu confidentiel. Ma première question, est-ce que vous pouvez vous présenter, me dire ce que vous faites dans votre service ? Qu'est-ce que vous avez comme études ? Donc voilà.

Intervenant n°6

Moi je m'appelle X, je suis psychologue ici au Centre de planning familial X. Je travaille ici depuis 2021 et ici plus particulièrement dans le service alternative, qui fait partie du planning. En fait, on a eu un agrément pour accompagner des personnes fondées par les violences entre partenaires et ex-partenaires et les violences fondées sur le genre. Et donc, ce qui nous permet de pouvoir recevoir des personnes gratuitement dans ce cadre-là. Et donc, on est des psychologues, assistantes sociales, il y a des juristes, il y a des médecins ici qui travaillent aussi. Et je propose principalement des consultations pour des personnes concernées par la violence. Donc oui, on a des personnes qui subissent, qui viennent pour une agression sexuelle, mais on a souvent, le plus souvent, c'est quand même des personnes qui sont dans une relation où de la violence sexuelle peut s'installer au cours de la relation. On a peu de personnes qui viennent quand même juste pour une agression sexuelle c'est plus les centres comme le CPVS, par exemple à Bruyères, qui vont recevoir ces personnes-là. Et donc voilà, ici, il n'y a pas de limite de temps dans les suivis. Je sais qu'il y a pas mal de services où c'est 10 séances maximum. Nous, on ne met pas de limite dans le temps. Je reçois la personne pendant une heure, on aborde les sujets qu'elle souhaite. Et voilà, c'est un petit peu ce que je propose ici. On fait aussi des animations pour des

professionnels ou futurs professionnels où on va parler des violences entre partenaires, des violences sexistes et des violences fondées sur le genre. Moi, j'ai travaillé, donc je suis allée aussi à l'Université de X. J'ai été diplômée, je ne saurais plus vous dire, en 2009. Je pense que j'ai été diplômée en 2009. Et j'ai toujours travaillé en fait dans le domaine. Je travaillais dans des services espace rencontre au départ, donc dans des situations où les parents ne s'entendent plus, le juge décide : "Tiens, des deux parents peuvent venir voir l'enfant dans un milieu protégé." Donc j'ai commencé par ça, puis j'ai fait des remplacements dans des services d'aide aux victimes où là c'était vraiment des victimisations très larges. C'était pas. Cantonnée à quelque chose, c'est au service X aujourd'hui qui s'appelle X. J'ai travaillé là et je suis restée là pendant 14 ans où j'ai travaillé là. J'ai travaillé d'abord pour des petits remplacements à l'espace rencontre, service d'aide aux victimes. Et puis après, j'ai travaillé pendant 11 ans comme formatrice. au centre d'insertion socioprofessionnelle de chez X aussi, où là, je donnais cours de psycho, de psychiatrie, je donnais des supervisions pour préparer les gens à aller en stage, etc. Et puis, j'ai eu besoin de refaire un peu de la consultation parce que j'adorais donner cours, mais j'avais besoin de refaire un peu de clinique. Et donc, j'ai été travaillée pendant deux ans au X, le groupe pour l'abolition des mutilations génitales, où là, je recevais des femmes qui avaient vécu d'excision, de mariage forcé, etc. Là aussi, c'est une forme de mutilation, de violence sexuelle plutôt. Et puis j'ai travaillé, j'ai arrêté de travailler au X parce que les réunions étaient à Bruxelles, tous les lundis c'était compliqué avec ma vie de famille, etc. Donc j'ai arrêté mais j'ai continué en tant qu'indépendante à faire ces consultations-là. Et puis en parallèle, je travaillais à mi-temps, toujours chez X, dans un service post-carcéral où je donnais des consultations à des personnes qui étaient auteurs de violences et qui avaient, dans leurs conditions pour sortir de prison, de devoir avoir un suivi psy. Ça, je rencontrais ces personnes-là, donc j'ai pu avoir à la fois des suivis avec des victimes, des suivis avec des auteurs, et puis j'ai eu la possibilité de venir travailler ici, et là, j'ai débarqué en 2021 au Service X.

Moi

Vous avez eu un très grand parcours.

Intervenant n°6

Ah oui, oui, j'ai pas mal d'expérience du coup au niveau professionnel.

Moi

Ah mais ça c'est super ! Est-ce que vous pouvez me parler un peu du déroulement général d'une prise en charge dans votre service ? Comment ça se passe ? Comment les victimes arrivent ?

Intervenant n°6

Alors la personne arrive, soit elle a été orientée par un service, soit elle vient d'elle-même. La prise en charge fait toujours par la personne demandeuse, on peut avoir des fois des services qui nous contactent pour prendre des renseignements, etc. Mais alors à chaque fois, ils vont transmettre l'info à la personne qui nous contacte elle-même, ou lui-même, ça peut être un homme bien évidemment. Et donc la personne prend contact avec nous et soit elle se présente à l'accueil ici du planning, soit elle le fait par téléphone, le plus souvent c'est par téléphone. Et elle est reçue, donc elle peut demander si elle souhaite avoir un accompagnement psychologique, elle le demande, et alors là on lui fixe un rendez-vous avec une assistante sociale de l'équipe, ça se passe toujours comme ça, c'est d'abord une assistante sociale de l'équipe qui la reçoit, et qui va un peu analyser la demande de la personne. Donc il y a ce rendez-vous, on appelle ça le rendez-vous d'analyse de la demande, où on va poser un petit peu les questions, les raisons pour lesquelles elle vient, il peut y avoir une première explication des violences, la personne n'est pas obligée de déballer tout, mais souvent les gens expliquent quand même pas mal, on s'en rend quand même compte. Et alors nous, le lundi qui suit, en réunion d'équipe, on fait la présentation de toutes les nouvelles demandes qui ont eu lieu pendant la semaine et on voit si on oriente à l'extérieur ou si simplement on oriente pour un psy du planning familial ou pour un psy du service alternatif. Parce qu'on a vraiment les psys planning familial c'est vraiment là l'accompagnement, tout ce qui concerne les questions de l'EVRAS, la vie relationnelle affective et sexuelle, qui n'est pas forcément ciblée violence et alors il y a les psys vraiment spécialisés violence et donc là on regarde un peu, si quelqu'un présente plutôt des problématiques d'assuétude, nous on ne va pas être plus formé que ça par rapport à ça donc on va plutôt orienter à l'extérieur, si on voit qu'au niveau de la santé mentale il y

a probablement trop de fragilité qui pourrait être un frein, on va plutôt orienter vers un centre de santé mentale. Des fois, on peut commencer le suivi, on voit, voilà. Chaque cas est très différent et c'est pour ça que c'est vraiment important d'en parler en équipe. À part l'entretien d'accueil avec l'assistante sociale, ça c'est ce qui reste un peu la règle. Après, j'ai déjà reçu des gens, parce que moi je fais les accueils le jeudi, quand c'est la permanence médicale avec les médecins, j'ouvre les dossiers. Ça me permet d'avoir une demi-journée où j'ai un peu moins de cas lourds, parce que sinon c'est que des consultations violentes. Et donc le jeudi après-midi, je fais l'aide administrative pour l'ouverture des dossiers chez les médecins, ça peut arriver que je tombe sur quelqu'un qui, quand on explique un peu les services, commence à parler de violence. Là je vais pas lui dire "revenez chez une assistante sociale pour tout réexpliquer, là je vais présenter moi-même Et alors là, on pourra voir si elle vient directement chez nous, chez un psychologue. Et alors, dans un second temps, quand le rendez-vous a eu lieu, que la décision a été prise en équipe, c'est le psychologue ou l'assistante sociale, on voit un petit peu, qui recontacte la personne pour proposer un rendez-vous.

• Fragilité Y

Moi

Et vous faites comment pour différencier si elle va chez une assistante sociale ou si elle va chez une psychologue ?

Intervenant n°6

Alors ça dépend déjà de la demande de la personne. Si la personne veut absolument un suivi psychologique, alors là, on va respecter sa demande. Si on sent qu'il n'y a pas vraiment de demande au niveau psy, mais que la demande est plus un accompagnement un peu global, avec une aide pour des démarches, plus prendre des renseignements, qu'il n'y a pas vraiment de demande psyché formulée, alors là, on va s'autoriser de proposer qu'il y ait un suivi social.

Moi

Ok, ça va. Est-ce que vous avez un style de victime type que vous rencontrez quand même assez souvent ?

Intervenant n°6

Alors, moi, dans mes consultations, et je pense que mes collègues peuvent dire pareil, on a quand même le plus souvent des personnes concernées par les violences entre partenaires et ex-partenaires. Et souvent, moi j'ai quand même des personnes où la relation est terminée. On est dans l'après, le post violence et où la personne est dans tout ce processus de reconstruction psychologique par rapport à tout ça, où elle est souvent prise dans le stress post-traumatique qui est lié à ça, où elle culpabilise, elle peut avoir vraiment toutes les ruminations, les flashbacks, toutes les scènes de violence qui remontent et aussi toujours, on sait que la période de séparation et l'après-séparation, c'est le moment où les violences augmentent. En fait, tant que le couple est en train de passer dans toutes les étapes du cycle de la violence, je ne sais pas si vous le connaissez ce cycle, en fait, ça tourne. Et ça roule en fait plus ou moins bien avec des périodes de crise alternées par les périodes de lune de miel. Mais en fait, quand le cycle s'arrête, c'est là où la violence peut clairement augmenter. C'est là où il y a le risque de féminicide qui est le plus important. Et donc, nous, on voit souvent venir les gens au moment de la séparation, quand même. C'est rare quand elles sont là, quand elles viennent, c'est qu'elles ont déjà un peu réfléchi à la séparation ou qu'elle a déjà eu lieu. Et il y a tout cet "après" avec l'autre qui continue à insister, avec des fois des retours en arrière, où elle se remet avec l'auteur, elle ou il. Je précise toujours, j'ai aussi des hommes, moins, bien évidemment, il y a quand même beaucoup plus, majoritairement des femmes qui viennent dans des situations de violence entre partenaires, dans des relations hétérosexuelles, comme homosexuelles aussi. Et donc, oui, le profil un peu type que j'ai, moi, c'est vraiment plutôt des personnes qui sont dans l'après-séparation et qui doivent vraiment se reconstruire après ça.

Moi

Est-ce que ces victimes-là, vous voyez des obstacles, en fait, pendant la prise en charge ? Est-ce que vous voyez qu'il y a des choses qui ne vont pas, qui bloquent en fait son suivi et donc, un possible "soin" on va dire entre guillemets. Est-ce que vous en voyez déjà à ce moment-là ?

Intervenant n°6

Oui, oui, oui. Déjà, qu'est-ce qui pourrait freiner. Au niveau de la santé physique, on remarque des fois, ça peut être compliqué au

- PTSD
- Culpabilisation
↳ flashbacks.
- Remémoration de la violence.
- Victime ♀ + ♀
⇒

niveau des prises en charge. Je réfléchis, ça peut être par rapport au fait de venir en séance ?

Moi

Le fait, en fait, de demander de l'aide, surtout, pour un commencement de la prise en charge.

Intervenant n°6

Oui, ça, il y a beaucoup le phénomène de minimisation et de banalisation des violences qui fait partie des conséquences qu'on voit chez les personnes victimes de violences. Il y a ce côté, cette culpabilité que je vous ai dit tout à l'heure, qui font qu'elles vont remettre en question leur évaluation de la situation où elles ont tendance à se dire "ben non, c'est peut-être moi qui exagère, c'était peut-être pas vraiment de la violence, c'est peut-être moi qui ai imaginé." Si la personne n'a pas été consciente, par exemple quelqu'un qui aurait subi une agression sous l'effet qu'elle aurait été droguée, par exemple, là, elle peut encore plus remettre son évaluation de la situation en question. Et donc, il y a beaucoup de doutes chez la personne. Ça, on remarque que ce sont vraiment des freins. Moi, j'ai des personnes qui vont contacter le service en disant : "Voilà, je viens parce que j'ai déjà été voir d'autres psychologues, on me dit de venir dans un service spécialisé, mais, je ne me sens pas vraiment concernée par les violences entre partenaires, je n'ai pas l'impression que ça me concerne parce qu'il ne m'a jamais frappée." Ou, j'avais une patiente, une dame que je n'ai pas en tant que patiente, qui sonnait en disant « Voilà, je n'ai pas l'impression d'avoir vécu des violences dans mon couple, mais j'ai vu une série et en fait, la fille, elle vit ça et on explique que c'est des violences entre partenaires, donc moi, ça m'étonne quand même beaucoup donc je ne sais pas vraiment si j'ai ma place chez vous ». Donc, comme elles sont dans ce contrôle coercitif qui est présent à cause de l'emprise qu'il y a dans la relation, en fait, elles sont tout le temps en train de douter d'elles-mêmes, de douter de leur propre perception de la réalité, c'est le principe du contrôle coercitif, et donc, elles peuvent ne pas se sentir légitimes de venir ici. Et donc moi, je prends beaucoup de temps à leur dire : "Mais si, vous avez votre place ici." "Je ne vais pas trop vous prendre de temps, on va peut-être laisser la place à d'autres personnes où c'est plus urgent." "Ben non, il n'y a pas d'urgence, vous êtes ici, vous avez votre place, il n'y a pas besoin, surtout qu'il n'y a pas de

- Minimisation des violences
- Banalisation des "
- Culpabilité
↳ banalisation + auto-blâme
- m conscience de la violence
- Bip de doute
- m - connaissance du statut de victimes
- Emprise
- Auto-doute
↳ m se sent pas légitime

limite de séance chez nous, il n'y a pas 10 séances maximum comme dans d'autres services ». Donc non, ça c'est vrai que leur évaluation de la situation où elles minimisent, où elles se remettent en question, Ça, peut vraiment être un frein.

• minimiser de la violence

Moi

Ça peut être également lié un peu aux stéréotypes culturels, enfin, pas culturel, sociétal plutôt.

Intervenant n°6

Oui bien sûr, les violences sexistes, elles sont là. La pression de la famille, la pression de la société, les victimes. Ce mot "victime", c'est quand même.

Moi

C'est un étiquetage.

Intervenant n°6

Oui. On n'aime pas dire ce mot. Oui, bien sûr. Mais on le dit parce que ça fait partie pour se comprendre, mais c'est hyper violent. Parce qu'il y a être victime, avoir été victime de quelque chose, et se vivre comme victime, c'est encore autre chose, en fait. Et il y a des gens qui fonctionnent dans la plainte, qui sont dans la plainte, qui sont dans ce truc-là, et qui vivent à travers ça. c'est aussi un frein. Les gens qui, dans leur mécanisme de défense, dans leur système de fonctionnement, vont être uniquement dans la plainte. Ça, c'est un frein. Ça, fait partie des freins aussi. Tout comme les addictions.

- press° de la famille
- press° de la société
- Etiquetage du mot "victime"
- stéréotypes sociétaux

Moi

Oui.

Intervenant n°6

Voilà. Moi, c'est compliqué d'aider quelqu'un qui retombe dans des addictions à la drogue, qui sont pris dans les réseaux de prostitution, qui sont pris dans la traite des êtres humains et qui ne s'en rendent pas vraiment compte, qui sont toujours aussi influencé par l'ex qui reste toujours quand même dans les environs, quand la famille n'aide pas en disant "Mais qu'est-ce que tu racontes ?"

- Personne H le tps dans la plainte
- Etiquetage du mot "victime"

Moi

Y a beaucoup de minimisation également d'un côté de la famille qui peut être liée également à un obstacle en fait.

Intervenant n°6

Oui, comme vous disiez culturel, ça, peut être vraiment compliqué.

Moi

Vous avez quand même pas mal de victimes qui sont d'origine étrangère.

Intervenant n°6

Ça c'est. Je dirais vraiment que c'est moitié-moitié. J'ai la moitié des personnes d'origine belge que d'origine étrangère.

Moi

Et vous avez déjà vu des grosses différences par rapport à leur mode de fonctionnement, à leurs pensées ?

Intervenant n°6

Alors, quand je reçois des personnes concernées par les mutilations génitales, le mariage forcé, là oui, bien évidemment, on sent que même parler de sexualité, ça va être beaucoup plus compliqué. Ce sont des personnes souvent d'origine africaine où là, il y a des tabous qui sont fort importants. Par exemple, en début de séance, si je leur demande comment ça va de manière un peu générale au moment où on s'installe, ça va être "ça va un peu", quand elles disent "ça va un peu", ça veut dire que ça ne va pas du tout. Et ça, j'ai appris à le comprendre. Mais au début, pour moi, ça va alors sauf qu'en fait, le "ça va un peu" veut dire que ça ne va pas. Et elles vont le dire avec un grand sourire. Là, au niveau culturel, on sent qu'on ne s'autorise pas, on ne peut pas se plaindre. Se plaindre, c'est pour les faibles, ça ne se fait pas. Par contre, d'autres personnes vont être dans des fonctionnements où là, ce n'est que de la plainte. Et où j'essaie de voir un peu avec elles des pistes pour essayer de se remobiliser un peu. Et en fait, elles ne veulent même pas, elles disent "c'est pas possible".

Moi

Elles sont un peu dans le déni.

Intervenant n°6

• Minimisation du côté de la famille

• Culture ≠
↳ sexe = compliqué.
↳ bcp de tabous.
↳ se plaindre = interdit (origine africaine) car pour les faibles.

• victime dans la plainte.

Et elles sont bloquées, elles recherchent la reconnaissance à travers le soutien de professionnelles. Et elles ne vont pas se soutenir de leur peut-être de compétences, parce qu'elles ne veulent pas considérer qu'elles en ont. Ce sont des personnes qui restent bloquées pendant des années sur le même problème, qui restent dans des problèmes de stress post-traumatique, qui multiplient les avis médicaux en tout genre, et qui attendent que le professionnel leur apporte une solution, en fait. Et ça, c'est compliqué aussi. Et il y a peut-être un côté culturel aussi, des fois, et familial. Ça, c'est très individuel aussi.

Moi

Mais vous voyez quand même que c'est quand même un grand obstacle de ce côté-là, notamment la peur d'être jugé par la famille, mais aussi par la communauté en elle-même, je pense. Oui, oui. Ok, ça va. Et par rapport aux victimes, parce qu'on parle vraiment beaucoup de victimes féminines, mais très peu de victimes masculines, mais comme vous avez dit, vous avez quand même certains patients, on va dire, qui sont masculins. Pour vous, quel est vraiment les obstacles pour eux ? Parce qu'on peut avoir différents obstacles, notamment en termes de femmes et d'hommes. Les femmes, c'est plus souvent qu'on ne les prenne pas au sérieux, mais je pense que chez les hommes, c'est un peu plus grave.

Intervenant n°6

Ils peuvent ne pas être pris au sérieux non plus. Aller porter plainte, ça va être compliqué parce que, au sein même des institutions policières, il y a encore du boulot. Mais en fait, le chiffre noir des violences conjugales, il est compliqué parce qu'à la fois, on n'a pas de vrais chiffres par rapport aux hommes, on n'a pas de vrais chiffres pour les femmes non plus. Les gens n'osent pas porter plainte de manière générale. On sait que dans un couple sur cinq, il y a de la violence. C'est quelque chose qu'on sait assez dire bien comme chiffre. Mais de là à dire les chiffres clairs, il n'y en a pas parce que les personnes ne portent pas forcément plainte. Et en plus, quand les gens portent plainte, on sait que les trois quarts du temps, ça n'aboutit à rien.

Moi

• Personne ne veut plus de l'aide et reste dans son "étiquette" de victime.

• On n'a plus ces réflexes.
• on a peur de certaines institutions.
En porter plainte n'aboutit souvent à rien.

Et vous pensez que ça, c'est un gros frein aussi pour essayer de demander l'aide ?

Intervenant n°6

La justice, oui, parce que les gens attendent de la justice qu'elle rétablisse la vérité sauf qu'en fait, la justice applique des lois. Et donc, il y a souvent un frein et un manque. Les gens vont perdre confiance parce qu'ils vont porter plainte, ça ne va aboutir à rien. Il y a des fois des policiers qui ne veulent pas prendre les plaintes. Les plaintes vont être classées sans suite, parce que c'est sur un fait isolé, donc c'est compliqué. Ce n'est pas simple.

- Justice = frein :
La perte de confiance
- non-aptitude des
instituteurs

Moi

Quand on parle de faits isolés, je ne pense pas, ça peut être un fait récurrent.

Intervenant n°6

Le problème, c'est que quand les gens portent plainte sur un fait, la justice voit ça comme ils vont passer au tribunal pour ce fait-là. Et ils ne prennent pas en considération l'ensemble de la situation. Et ça, c'est un gros problème. Mais alors, du coup, c'est classé sans suite, mais les juristes qui travaillent chez nous disent : Il ne faut quand même pas que les gens n'aillent plus porter plainte, ils peuvent quand même aller porter plainte et dire "j'ai déjà porté plainte à cette date-là, cette date-là." Ça peut se regrouper, mais alors il faut se constituer partie civile aussi pour avoir les infos. Il y a toute une procédure, il faut vraiment aller poser des questions chez les juristes avant pour savoir, parce qu'on peut vite être noyé, on peut vite ne pas avoir la suite des informations et c'est vraiment important tout ça. Mais c'est vrai que quand la justice n'aide pas vraiment, ce n'est pas simple. Après, des hommes victimes de violence, oui, on en a ici beaucoup moins. Je pense que sur, je ne sais plus les chiffres. Si je regarde les chiffres du service, je vais faire un petit post-it. En 2024, quand je regarde. Voilà. Dans notre service en 2024, on a ouvert 281 nouveaux dossiers et sur les 281, il y en avait 265 pour des femmes et 16 pour des hommes.

Moi

C'est très peu,.

Intervenant n°6

Donc voilà. Sur ces dossiers, il y avait 134 dossiers de personnes d'origine belge, 4 de l'Union Européenne et 141 hors Europe.

Moi

On voit que c'est quand même moitié-moitié.

Intervenant n°6

Oui. C'est vraiment moitié-moitié. C'est pour ça que je vous disais, j'ai vraiment autant de personnes d'origine étrangère que de personnes belges. Dans les âges, on avait, je prends ces chiffres de cette année-là, on avait 61, sur les 281 dossiers, il y avait 61 dossiers de personnes entre 15 et 25 ans, 178 entre 26 et 64 ans, et 5 de plus de 65 ans.

• cela touche
H le monde.

Moi

Avec l'âge, c'est étonnant. On voit que plus on est plus âgé et plus les violences s'aggravent.

Intervenant n°6

La tranche d'âge qu'on a c'est en général entre 26 et 64 ans.

Moi

Ah oui ?

Intervenant n°6

On n'a pas autant de moins de 25 ans que ça. On en a. Là, ça va être plutôt des situations de violences intrafamiliales, de la violence. Moi, par exemple, j'ai plusieurs patientes mineures où c'est le beau-père qui a violé, qui a eu des rapports sexuels forcés. Des relations de couple, oui, aussi. La difficulté entre 25 et 64 ans, ce sont les âges pendant lesquels on a tendance à vivre avec l'autre, on s'installe, où on vit sous le même toit.

• tranche d'âge
1/25 à 64 ans.

Moi

Et ça, peut être.

Intervenant n°6

C'est les âges où il y a des enfants, on devient parent aussi.

Moi

Donc ça peut être un obstacle de se dire qu'on a formé quelque chose avec une certaine personne et la peur de gâcher tout, entre guillemets.

Intervenant n°6

Oui, ou être bloqué parce qu'on est, comme un des principes de violence entre partenaires, c'est que la victime est isolée, elle ne travaille des fois pas, ou plus. Et du coup, financièrement, elle ne sait pas se permettre de partir si c'est l'autre qui travaille. Si elle a des enfants, c'est encore plus compliqué, parce que l'auteur va dire "Ah ben non, tu ne sais pas partir, tu n'as pas de travail, il y a les enfants, donc comment tu vas faire ? Tu n'as rien du tout, donc tu restes avec moi." Donc ça, va être tous des obstacles qui vont aussi empêcher qu'il y ait séparation.

- Isolation
- Dpdc financière
- Peur de gâcher qqch.

Moi

Surtout avec la situation socio-économique, on voit bien que c'est un énorme frein, comme vous dites. Je suppose aussi que c'est même un des plus gros freins, parce que sans ça, on ne peut pas s'occuper des enfants, surtout quand on a des enfants.

Intervenant n°6

Oui, c'est très compliqué l'aspect financier. C'est ce qui fait aussi que les victimes restent. Où vont-elles aller ? C'est pour ça que des refuges d'urgence, il y en a, ça existe, mais ils sont saturés. Si la personne a des enfants et que c'est des ados et qu'il y a des garçons, ils ne seront pas acceptés dans le refuge, donc ça c'est pas toujours simple non plus. S'il y a plusieurs enfants, c'est aussi compliqué de trouver une place. Donc nous, on va surtout essayer d'aider la personne à pouvoir développer ses propres ressources, essayer de pouvoir renouer avec des personnes de l'entourage, avoir des personnes ressources chez qui aller.

- Dpdc financière

Moi

Est-ce que vous voyez avec les victimes que vous avez aidées et qu'elles s'en sont sorties, qu'il y a en fait le même schéma avec un nouveau compagnon, par exemple.

Intervenant n°6

Il peut y avoir, ça c'est quand même quelque chose qu'on retrouve, les personnes qui sont dans cette espèce de fatalité de "j'ai pas de

chance", "ça n'arrive qu'à moi", "je ne tombe que sur des ***** qui ont souvent un discours, "les pervers narcissiques". Ce mot-là, c'est un peu compliqué, c'est un peu un mot à la mode, mais ça les place toujours dans cette position comme ça, de rester dans cette position de victime, c'est un peu compliqué. Tant qu'elles ne prennent pas conscience de leurs blessures à elles, de leurs difficultés à elles, de leur dépendance à elles, de leur dépendance affective souvent à elles, ça va être compliqué parce qu'elles vont reproduire ce schéma-là. Et ce sont des personnes qui ne connaissent des fois que ça. Il y a des personnes avec lesquelles il y a vraiment moyen de pouvoir évoluer, qui vont se remettre en question, qui, à un moment donné, dans cette répétition-là, vont se dire : "Mais en fait, qu'est-ce qui se passe ?" Et qui peuvent un peu se décaler. Mais je pense que c'est vraiment parce qu'il y a le suivi aussi qu'il faut se permettre aussi de leur renvoyer un petit peu ce genre de choses. Tiens, ne pas hésiter des fois à faire des comparaisons entre les partenaires pour qu'elles puissent un peu faire des liens. Ce n'est pas simple, mais oui, c'est vraiment des dynamiques relationnelles dysfonctionnelles qui viennent des blessures des deux personnes. Et on ne peut pas juste dire "l'auteur, c'est le méchant et la victime, elle n'a rien fait". Ce sont vraiment des dynamiques qui s'installent entre des fonctionnements, des peurs d'abandon. Moi, je parle beaucoup de rencontres de blessures dans ces relations-là, avec l'auteur qui a ses propres blessures à lui, la victime qui a les siennes, ça vient matcher. Ils ont l'impression que « ça y est-il va me sauver, elle va me sauver, on va être, notre fusion va être merveilleuse et on va traverser tout ». Et c'est magnifique au départ. Et puis, en fait, leurs peurs, leurs angoisses, leurs névroses, leurs trucs vont venir se mélanger. Ça va faire un truc hyper dysfonctionnel et hyper toxique.

Moi

En fait, si elle ne comprend pas elle-même, ça gâche. Enfin, ce n'est pas que ça gâche tout, mais ça bloque beaucoup de choses.

Intervenant n°6

Ça bloque beaucoup de choses. C'est comme les thérapies, on parle de thérapie impossible de faire une thérapie de couple dans une situation où il y a de la violence entre partenaires. Le principe même de l'auteur de violence, c'est qu'il ne se remet pas en question. Il n'y a pas cette remise en question, il n'y a pas cette

- Victime qui reste dans posit° de victime
- non prise de conscience du statut de victime.
- Normalisat°.
- peur de l'abandon.

• non - conscience du statut de victime
→ frein.

responsabilisation des faits, des actes qu'il ou elle a pu commettre, et donc ça va toujours être de la faute de l'autre, la victime va toujours être de sa faute, et donc aller faire une thérapie dans une dynamique comme ça, c'est impossible. Il faut que les deux personnes puissent faire un chemin séparément, les services pour les auteurs, on les a justement rencontrés lundi, le service Praxis. On les a rencontrés lundi et ils disaient : "Nous, on essaie de les aider à évoluer dans l'émergence d'une prise de responsabilité dans les faits qu'ils ont commis, mais on sait que la récurrence sera très probable." Très compliqué, nous, les victimes, C'est vraiment faire tout ce travail de prise de conscience de leur dynamique relationnelle et des fois, ça peut se manifester aussi dans leurs amitiés. Ce n'est pas que dans le couple, on voit que ça se reproduit dans la famille, avec les amis, avec les collègues. Donc là, ça peut être des leviers pour essayer de faire prendre conscience. Il faut y aller doucement et ce n'est pas toujours simple.

Moi

Et ça prend beaucoup de temps ?

Intervenant n°6

Moi, j'étais personne en consul depuis des années déjà.

Moi

Et qu'elles ne comprennent toujours pas.

Intervenant n°6

Le problème, c'est que quand la personne est bloquée dans le stress post-traumatique, c'est très compliqué pour avancer, en fait. Tant qu'elles sont toujours dans la peur de l'auteur, c'est compliqué. Tant que l'auteur vient toujours, en fait, faire des retours en arrière, ça va être compliqué aussi. Ça fait partie aussi des freins. Quand l'ex est toujours dans les parages, et c'est souvent le cas quand il y a des enfants en commun. Ça, c'est le gros problème. Quand les services sociaux s'en mêlent aussi, qu'on va placer les enfants en maison d'accueil ou dans des internats en disant que les parents ne savent pas s'entendre.

Moi

Ça fait peur.

- PTSD
- Peur de l'auteur
- Auteur dans les parages

Intervenant n°6

Ça, peut vraiment faire rechuter une personne aussi.

Moi

Les enfants, c'est aussi un gros sujet et un gros obstacle également.

Intervenant n°6

Ils sont pris là-dedans. Avant, on considérait qu'ils étaient témoins, aujourd'hui, dans la définition de 2006 des violences entre partenaires, la dimension de violences intrafamiliales, que des violences entre partenaires sont des violences intrafamiliales, ça inclut la dimension des enfants, et on se rend compte qu'ils sont victimes aussi, ils ne sont pas juste co-victimes, ils sont victimes de violences qui se passent entre leurs parents. Et même s'ils ne reçoivent pas de coup, le fait d'entendre, d'assister, d'être eux-mêmes pris dans le fameux cycle de la violence, d'être pris dans tous ces moments de crise, etc. et d'adapter leur propre comportement à ce qui se passe à la maison, ils sont déjà victimes aussi. Et alors, quand l'auteur va utiliser les enfants comme monnaie d'échange, comme pour faire du chantage à la victime, oui, ça va être vraiment des obstacles, ça va être très compliqué parce qu'ils sont obligés de communiquer pour les enfants, à un moment donné.

• Enfant = frein

Moi

Et vous voyez beaucoup de victimes porter plainte pour ce genre de violence ou c'est quand même plus rare ?

Intervenant n°6

Ça dépend.

Moi

Ça dépend.

Intervenant n°6

Les violences, elles sont souvent faites quand on est à la période de crise dans le cycle. C'est souvent à ce moment-là que la victime va porter plainte, c'est souvent à ce moment-là qu'ils viennent ici en disant "ça ne va pas, il y a eu un truc qui ne va pas", il peut y avoir plainte. Elles peuvent après, on ne peut pas enlever sa plainte,

mais elles peuvent minimiser après. Ça dépend. Moi ici, on ne pousse pas les gens à porter plainte parce qu'on sait que ça doit vraiment être une démarche personnelle. Maintenant, si la personne souhaite le faire, on donne vraiment toutes les infos. On connaît un petit peu des gens du SAPV ici à X. Mes collègues assistantes sociales peuvent accompagner pour le dépôt de plainte. On peut vraiment accompagner, mais ça doit vraiment partir de la demande de la personne.

Moi

Est-ce que vous avez quand même pas mal de victimes qui sont encore dans leur relation "toxique" mais qui viennent quand même vous voir ?

Intervenant n°6

Oui, alors, la majorité sont séparées, mais il y a toujours l'ex qui vient rôder. Il peut y avoir des retours en arrière, donc c'est quand même souvent quand la séparation, la grosse séparation a eu lieu. Mais j'ai aussi des personnes qui sont toujours en relation, qui sont toujours en couple et qui ont besoin d'aide pour passer le cap. J'ai notamment ici une patiente, ça fait cinq ans que j'ai commencé à l'avoir en 2022, et elle a réussi à quitter son partenaire, ici il y a un mois ou deux. Ça fait des années qu'elle était toujours dans ce doute, dans ses freins. La peur pour le financier, la peur des représailles, la famille. Dans ma famille, on est une famille d'italiens, on ne peut pas se séparer, ça ne se fait pas. Mes parents vivent, il y a de la violence déjà même entre mes parents, ils me disent eux-mêmes "Non, non, tu ne peux pas partir, c'est comme ça, tu dois accepter." Elle a pris beaucoup de temps, il a fallu beaucoup de temps pour faire cette démarche. Ici, elle a réussi à le faire. Elle déménage dimanche. Je ne sais pas comment ça va se passer avec son ex. Je ne sais pas s'il va venir, voilà, on verra bien.

Moi

J'espère pour elle, parce que 5 ans, 4 ans, c'est quand même un grand parcours.

Intervenant n°6

C'est tout un cheminement, oui. Mais ici, je sens que là, elle est décidée. Il y a des gens qui vont le faire au moment de la crise. C'est moins construit, c'est moins ancré et donc du coup, il y a plus vite

- peur du financier
- peur des représailles
- la famille
- l'Italie
La pression culturelle du ii on ne peut se quitter,,
- pression de la famille

les changements d'avis qui peuvent se faire. Maintenant, ici, elle l'a fait, mais elle a quand même très peur de ses réactions. Il a déjà demandé pour venir l'aider à déménager dimanche. "Si je lui dis non, je ne sais pas trop." "Ok, je te laisse la voiture parce que c'est lui qui a acheté la voiture." Mais elle a appris cette semaine qu'il avait mis un traceur sur sa voiture. Donc si elle n'accepte pas, elle ne sait pas s'il va après lui en vouloir. C'est très délicat. C'est vraiment du cas par cas. Une victime n'est pas une autre, un auteur n'est pas un autre. Et une situation n'est pas la même qu'une autre et donc c'est très compliqué.

• ttes les victimes
sont ≠

Moi

Mais je vois quand même que ça touche. ça peut toucher tout le monde, en fait.

Intervenant n°6

Oui.

Moi

Et à tous les âges aussi.

Intervenant n°6

Oui, ça, c'est quelque chose qui est vraiment. On voit aussi bien des jeunes gens dans les relations. Après, Les adolescents, l'avantage, c'est qu'ils ne vivent pas ensemble. Donc ça, peut être quand même une manière d'un peu les protéger. C'est pour ça qu'on a peut-être moins d'ados. Mais des familles. Et alors, par exemple, dans les personnes âgées, vous avez, par exemple, un couple qui a pu fonctionner K1/KA tout le temps et puis ils se retrouvent à la pension et là, ils sont à la maison tout le temps et là, ça part en gris. Donc là, ça peut exploser à ce moment-là. Le passage à la pension peut être un moment où la violence explose.

Moi

Et est-ce que ça peut également poser problème, notamment pour ces personnes âgées, notamment sur le fait que ça fait longtemps que tout s'est bien passé et que maintenant ça recommence, mais on peut se dire "je le connais depuis longtemps, il ne peut pas être comme ça". Est-ce que ça peut être un réel frein pour elle d'être prise en charge, de comprendre en fait que ce n'est pas normal ?

Intervenant n°6

Il y a souvent déjà eu une prise de conscience qu'il y a quelque chose qui n'allait pas. Mais il y a cette résignation qui fait partie des obstacles aussi. Ce côté "c'est comme ça"?

• Minimisation de la violence
• Résignation

Moi

Ah, c'est comme ça ?

Intervenant n°6

C'est comme ça. Et ça, la résignation, ça pue. Après, le fait que les enfants soient partis de la maison peut être un moment où elle se disent "Allez, c'est bon." Maintenant, ça peut aider le fait que les enfants prennent leur envol petit à petit, ça peut être ce truc de me retrouver en tête-à-tête avec lui ou avec elle, là, ça ne va plus être possible. Ça peut aider. Quand les enfants, à un moment, disent aussi à leurs parents : "Écoutez, ça suffit, il faut arrêter ça. Ça, peut aider quand les enfants peuvent le dire.

• Résignation

Moi

C'est au cas par cas.

Intervenant n°6

C'est vraiment au cas par cas.

Moi

Est-ce que vous avez déjà eu des victimes, notamment qui sont dans une relation homosexuelle ? Oui. Parce que j'en ai parlé à pas mal d'intervenants, mais personne ne me dit en fait comment ça se passe chez eux. Puisque eux, ils sont déjà très marginalisés. Donc je me dis, est-ce qu'une agression en plus pourrait en fait leur dire en fait que c'est. Enfin, c'est gênant de demander de l'aide sachant qu'ils sont déjà marginalisés. Je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire.

Intervenant n°6

Oser demander de l'aide quand on est dans des relations homosexuelles et qu'il y a de la violence ?

Moi

Exact, exact.

Intervenant n°6

Non, j'ai pas eu.

Moi

Vous pensez qu'ils sont plus ouverts par rapport à ça ?

Intervenant n°6

Pour aller porter plainte ?

Moi

Oui, et pour chercher de l'aide.

Intervenant n°6

J'ai jamais vraiment fait le lien. En tout cas, j'ai déjà eu des personnes dans des couples homosexuels qui vivaient la violence. Les violences étaient même assez, il y avait eu une tentative de meurtre par empoisonnement. C'était quand même allé assez loin. Mais la personne a arrêté de venir me voir parce qu'elle s'était remise en couple avec l'autrice. Il y avait une dépendance très forte entre ces deux femmes-là et c'était vraiment compliqué. Je ne sais pas aujourd'hui où elle en est.

• Dpde + tt

Moi

Est, mais. Est-ce que vous voyez une plus grande difficulté à prendre en charge des personnes homosexuelles ou vous pensez que c'est à peu près la même chose ?

Intervenant n°6

C'est la même chose.

Moi

C'est la même chose.

Intervenant n°6

Ça il n'y a pas de différence pour moi. une dynamique relationnelle dysfonctionnelle et toxique, elle est la même. C'est vraiment le même type de dynamique entre deux hommes, deux femmes. Je n'ai pas vraiment eu de couple homosexuel-homme. J'ai plus eu des couples de femmes, couples hétéros. Pour les couples, les hommes, c'est plus de l'homophobie dans la famille. Ça, j'ai un jeune, par exemple, de 18 ans, qui a été mis à la porte par sa famille parce qu'il vivait de l'homophobie. Ça va plus être ça.

Moi

Ou c'est peut-être également lié au chiffre noir ?

Intervenant n°6

Oui, ça c'est sûr. C'est sûr qu'il y en a. La police nous a déjà confirmé qu'il y avait énormément de violence, parce qu'on parlait, du coup, de violence physique, etc. Les hommes sont plus de violence physique, mais c'est sûr qu'une femme pourra recourir aussi à la violence, mais il parlait de violence, les hommes qui subissent des violences, il y en a. Dans les violences physiques qu'un homme peut subir. C'est vrai que la police disait qu'il y avait beaucoup de violences physiques dans les couples homosexuels hommes. Après, moi j'ai déjà reçu un homme qui avait été violé par sa compagne. Elle le violait avec des objets et c'était vraiment très compliqué ce monsieur. Il avait un petit retard mental, mais c'était quand même très compliqué. Donc voilà, des violences, il y en a.

Moi

Il y en a partout.

Intervenant n°6

Il y en a, oui.

Moi

Ok, ça va. Au tout début de l'intervention, je suis désolée.

Intervenant n°6

Vous ne tracassez pas.

Moi

J'ai eu l'examen avant, donc mon cerveau est un petit peu.

Intervenant n°6

Il faut se remettre le.

Moi

Au début de l'entretien, je voyais que vous étiez très sceptique par rapport à la police. Est-ce que vous pouvez m'en dire plus ?

Intervenant n°6

C'est pas simple parce que les équipes de policiers ne sont malheureusement pas assez formées aux questions de violences entre partenaires. Il faut que les équipes soient beaucoup plus formées. Alors quand il y a les SAPV, donc les services d'aide policière aux victimes, là, c'est des équipes beaucoup plus formées. Donc là, je sais que si on envoie les gens là-bas, ce sera déjà beaucoup mieux pour l'accompagnement dans la plainte. Mais dans les commissariats de quartier, etc., là c'est.

• Manq de format° dans les institut°.

Moi

Il y a un manque d'empathie.

Intervenant n°6

Oui, il y a vraiment une minimisation. Des fois, ils refusent de prendre les plaintes alors que les plaintes sont-ils ne peuvent pas refuser de prendre une plainte. Malheureusement, il y a des fois des auteurs qui connaissent les policiers, donc des connaissances qui font qu'ils vont minimiser ce que dit la victime. Donc là, il ne faut pas hésiter. C'est ce que la juriste me disait justement avant, que j'avais une patiente qui n'a plus osé porter plainte depuis 2020 parce que son ex avaient des passe-droits à la police. Mais alors elle m'a dit, il ne faut pas hésiter, et c'est même recommandé chez les victimes de violences, c'est d'aller porter, si on a plusieurs plaintes à porter, c'est dans différents commissariats, dans d'autres quartiers.

• Minimiser + manq d'empathie de la part des policiers prenant la plainte.

• Pres° de l'auteur sur victime.

Moi

On peut voir également, alors, une victimisation secondaire dans ce cas-là.

Intervenant n°6

Là, c'est la victimisation secondaire, on la retrouve énormément, même des fois dans les milieux médicaux. Ce n'est pas toujours simple, ils peuvent quand même aussi des fois un peu minimiser, passer à côté. Le problème dans les milieux hospitaliers, j'ai travaillé dans les milieux hospitaliers tout un temps. Il n'y a pas assez de lits, en fait. Donc quand il y a une personne qui vient, qui a de la violence, que moi je dis "non, non, il ne faut pas qu'elle retourne chez elle, mais il n'y a pas de lit, donc elle doit repartir. Donc là, c'est aussi, c'est assez compliqué. Et les policiers. J'avais quand même eu l'info qu'avant le Covid, il y avait toute une vague

• Victimisation secondaire
↳ police
↳ hôpital
↳ ...

où les policiers étaient vraiment de plus en plus formés. Et en fait, il y a eu le Covid. Et là, ça a complètement dégringolé. Ça, c'est bien dommage. Et donc, c'est triste parce que je passe beaucoup de temps à essayer d'aider les personnes à se remettre des victimisations secondaires qu'elles vivent.

• victimisation
de l'environnement

Moi

C'est un gros frein pour essayer de remonter la pente aussi.

Intervenant n°6

Oui, quand la justice ne les reconnaît pas, c'est très compliqué. J'ai une patiente, elle avait été victime de violence de son ex-partenaire, c'était une femme. Elles sont allées au tribunal, ma patiente n'avait pas pris d'avocat, elle ne m'avait pas dit, donc elle s'est retrouvée à aller là, je ne savais pas qu'elle n'avait pas d'avocat, elle s'est retrouvée là-bas, l'autre avait pris un avocat, elle a été défendue super bien, ma patiente, non. Et l'autre est sortie en disant "Ah ben tu vois, j'ai rien du tout." Elle s'est vantée même dans les couloirs du tribunal. Donc là, la patiente, elle est là, mais c'est dégueulasse. J'ai des preuves qu'elle a des enregistrements où on entend l'autre qui lui crie dessus, il y avait des traces où elle l'a traînée contre un mur, il y avait des traces de sang sur tout le mur. Et ils ont dit "ben non, l'autre a donné comme argument qu'elle avait bu, qu'elle était dans un état second. Alors que rien ne justifie la violence. Rien. L'alcool. Le verre n'est pas venu tout seul avec ses petites papattes dans sa bouche te verser. La personne a la responsabilité. Elle a la responsabilité aussi d'avoir frappé l'autre. Peu importe. Pour moi, l'alcool, la drogue. Et quand on parle de pervers narcissique, c'est aussi une manière de minimiser. C'est comme si une maladie venait de diminuer. Quand un pédophile abuse d'un enfant, on ne va pas dire "ah ben il est pédophile, il est malade". Là on ne va pas le dire. Donc parler de pervers narcissique, il faut arrêter avec ce terme parce que déjà ce n'est pas reconnu dans le DSM. La perversion, oui, le narcissisme, oui, c'est des choses, des types de personnalités qui peuvent exister, mais des types de pathologies comme de la psychopathie ou des choses comme ça, c'est des cas rares. Là, on a l'impression d'avoir des pervers narcissiques à tous les coins.

• Non - reconnaissance
de la part des
instituteurs.

• Minimisation de la
gravité des faits.

Moi

Mais c'est plus également lié à l'avènement des réseaux sociaux, je vois beaucoup.

Intervenant n°6

Oui bien sur. Mais c'est compliqué parce que les gens, encore ce matin, je formais des assistants sociaux qui travaille depuis des années, et quand je dis ça, on me dit "Ah non, je ne suis pas d'accord avec vous, madame." Et je vois bien que les gens, ça freine, c'est très compliqué, parce que les réseaux sociaux, ils font toutes ces infos qui circulent et donc. Puis quand on voit aujourd'hui dans les violences sexistes, les "tradewives", là, les jeunes, ça fait peur, ça fait peur parce que ça va faire exploser encore plus les violences, "C'est normal que ton mec te tape dessus, regarde, tu dois être soumise à lui." C'est problématique, ça. C'est très problématique, ces disques là sont très problématiques.

Moi

Vous pensez que les réseaux sociaux, c'est également. ça peut augmenter, on va dire, la violence.

Intervenant n°6

La télé-réalité aussi. Quand on regarde des émissions comme "Les Marseillais" ou des choses comme ça, ces filles-là, elles se font tromper dix mille fois. Et chaque fois, elle redonne des chances et on montre ça à la télé. Donc il y a ce côté où c'est minimisant. Oui, c'est minimisant. C'est la beauté, ça passe par la chirurgie esthétique à outrance pour les hommes et pour les femmes, parce qu'ils sont tous dans le même lot. Il y a du non-respect, il y a des problèmes de consentement énormes dans ces trucs là et en fait, on rit, c'est banalisé. et c'est des modèles pour les jeunes et ça fait peur quoi.

Moi

Et vous pensez que c'est aussi avec l'avènement des réseaux sociaux et notamment avec ce que vous avez dit, les "tradewives" etc. que c'est pour ça en fait que les policiers, par exemple, ou la justice ne les prennent plus autant au sérieux qu'avant ? Parce qu'on parle vraiment aussi d'une norme sociétale maintenant, enfin on va dire que c'est lié à un stéréotype maintenant donc je ne sais pas. Peut-être que je raconte des bêtises ?

• Les réseaux sociaux
↳ normalisation de la violence
↳ Tradewives
↳ violences sexistes
↳ Télé-réalité

• Minimisation de l'acte
lié au R-S.
↳ banalisation du
non-consentement.

Intervenant n°6

Non, non, non, mais le patriarcat est quand même bien ancré. Ça, je pense qu'au niveau des policiers. Voilà, on est quand même sur ce mode patriarcal là. Les réseaux sociaux ne font que malheureusement, continuent à faire circuler ce modèle-là, mais qui est déjà là depuis bien longtemps. Ça ne fait que renforcer, je ne pense pas que. Enfin, je pense que ça ne fait que renforcer ces schémas-là, ces violences sexistes-là, ça les banalise et comme c'est divulgué, que ça passe, que c'est tourné en ridicule, on en rit, mais en fait c'est devenu banalisé. C'est tellement banalisé que c'est devenu normal, en fait. Et on ne s'offusque pas de ce qui se passe. Et donc ça banalise et puis on voit les violences, des réactions des gens aussi sur les réseaux. Et puis c'est tout le temps. C'est pas comme si c'était qu'à l'école ou que sur le milieu de travail, c'est non-stop en fait. Ça ne s'arrête pas.

• Patriarcat
• R-S : fait circuler le modèle patriarcal.
Les banalisent de la violence.

Moi

Vous pensez que si on ne change pas la vision de la société, rien ne va réellement bouger en soi ?

Intervenant n°6

Oui. Il faut que les consciences. Regardez l'affaire Patrick Bruel. Il y en a une qui a osé dénoncer, mais il y en a 30 maintenant qui le font. Et on voit qu'en fait ces personnes-là. Elles avaient gardé ça, elles ont minimisé, elles se sont sûrement dit "je ne suis pas sûre, si je le fais, on ne va pas vous croire." Puis finalement, c'est la force du collectif et je pense que c'est important la sororité, le collectif, oser parler. Le but, c'est pas être contre les hommes, c'est pas dire "les hommes sont tous des salopards", c'est vraiment pas ça. Nous, on essaie vraiment d'expliquer ça dans nos animations parce que les gens viennent en disant "oui, mais vous êtes contre les hommes." C'est pas ça du tout, on n'est pas du tout là-dedans, on a vraiment essayer de, qu'il y ait du soutien, qu'il y ait du dialogue, qu'il y ait du respect, en fait, tout simplement, de respecter la parole de tout un chacun.

• Minimisation de la violence.
• Peu de ne pas être un

Moi

Ok, voilà. Je pense qu'on est presque bon. J'ai juste encore une dernière question. Comme je vous avais dit, on a parlé quand même de plusieurs dimensions, surtout de la dimension individuelle. Mais est-ce que vous avez vu en fait une imbrication

de ces dimensions, que ce soit la dimension sociale, la dimension individuelle et la dimension institutionnelle qui va en fait, comment je vais dire ça, bloquer la prise en charge ? En fait, je parle en fait, je ne sais pas si vous connaissez le terme intersectionnalité. Oui, en fait, je parlais un peu de ce fait-là. Parce que dans la définition de l'intersectionnalité de Mme Crenshaw, on dit qu'une femme noire qui est pauvre sera moins prise au sérieux que si c'était une femme blanche avec un meilleur statut socio-économique. Et je voulais savoir si dans votre profession, avec toutes ces années, est-ce que vous avez vu en fait ?

Intervenant n°6

Oui, je vois bien des personnes qui sont par exemple à la Mutuelle, parce qu'elles sont dans ce stress post-traumatique, parce qu'elles sont dans les conséquences des violences. Je vois bien qu'il y a du racisme, quand même. On voit bien que j'ai une patiente, elle est blanche, belge, elle est sur la Mutuelle depuis plusieurs années pour burn-out, on lui fout la paix. Que des personnes d'origine marocaine, elles vont être stigmatiser, ça c'est vrai que je le vois.

- PTSD
- Racisme
- La stigmatisation

Moi

Et vous voyez, avec les statistiques que vous m'avez montrées, je peux voir en fait qu'il n'y a pas vraiment de problèmes liés au racisme, notamment pour tout ce qui est violence.

Intervenant n°6

Ça c'est dans n'importe que ce soit dans n'importe quelle culture, il y a des violences.

Moi

Mais vous voyez quand même des blocages, je veux dire, en fonction notamment de l'origine, mais aussi le fait que j'ai ces normalisations, il y a également la peur aussi des institutions.

- Normalisation
- Peur des institut^o

Intervenant n°6

Oui, et puis comme on disait, au niveau familial, au niveau culturel, ici en Belgique, il y a quand même quelque chose d'un peu plus une émancipation de la femme qui est quand même acceptée quand on voit toute l'évolution des droits des femmes qui sont quand même là, les cultures dans les familles, les droits des femmes sont

beaucoup moins avancés. on voit que c'est plus compliqué d'en sortir. Ça, c'est sûr. Maintenant, les violences, elles sont présentes dans n'importe quelle culture.

Moi

Ça n'a d'âge.

Intervenant n°6

Non, ça n'a pas d'âge, il n'y a pas de. Je vous conseille d'aller regarder le petit. Il y a une petite vidéo sur le contrôle coercitif qui a été faite par la Région wallonne où on parle vraiment de ça. Le handicap aussi, une personne qui souffre d'un handicap, ça ne va pas aider non plus pour la prise en charge.

• Handicap
moins pris
au sérieux

Moi

Vous avez déjà eu des cas ?

Intervenant n°6

Oui, quelqu'un qui a des problèmes de vue, quelqu'un qui a des problèmes de santé mentale aussi.

Moi

Elles sont moins prises au sérieux.

Intervenant n°6

Oui, c'est moins pris au sérieux. C'est compliqué.

Moi

Vous le voyez ?

Intervenant n°6

Je le vois dans mes consultations, je vois tous ces rendez-vous médicaux, ces rendez-vous dans les mutuelles, chez les médecins-conseils, c'est une catastrophe ces rendez-vous-là. Ça fait des dégâts psychologiques énormes sur les gens. Après, j'entends, ils sont obligés de remettre les gens au travail, ils ont des pressions politiques derrière. Voilà, je sais bien, mais en tout cas, ça, ce sont des violences secondaires qui sont très importantes.

• victimisation secondaire

Donc oui, il y a toutes ces dimensions, la dimension individuelle, l'histoire de la personne, il y a la société qui n'aide pas, le judiciaire, le médical, tout. Il y a vraiment un mélange de tout ça. Et c'est vrai



que quand on est à la fois une minorité culturelle, quand on est porteur d'un handicap, qu'il y a le racisme, qu'il y a l'isolement, qu'il y a le facteur financier, qu'on est dans un milieu précaire, oui, ça cumule et ça isole encore plus la personne. Et ça empêche la personne d'avancer, ça c'est sûr.

Moi

C'est sûr. Vous avez déjà des. Est-ce que vous avez des relations avec le CPVS ?

Intervenant n°6

Oui, on les connaît, on les voit souvent dans des formations. On est allés visiter leurs locaux. Et donc, eux, je sais qu'ils limitent leur suivi. Donc, quand ils ont fini, ils peuvent nous envoyer les gens. On peut les envoyer. Nous, on peut envoyer aussi quelqu'un au CPVS.

Moi

Est-ce que vous avez déjà eu des feedbacks concernant le CPVS dans des cas précis ? Surtout de violences sexuelles notamment, puisque vous avez dit qu'il y avait des victimes qui sont aussi envoyées vers vous, est-ce que pendant vos consultations, vous avez déjà eu des gens qui disaient du bien ou du mal du CPVS ?

Intervenant n°6

Ça, on ne parle pas spécialement de ça.

Moi

Parce que, je veux dire, c'est peut-être un centre lié aux violences sexuelles, mais je ne sais pas s'il y a également de la victimisation secondaire, même s'ils sont plus formés. C'est pour ça que je voulais quand même poser la question.

Intervenant n°6

J'ai pas eu de feedback. J'ai plus eu de feedback négatif par rapport à des refuges

Moi

Ah.

Intervenant n°6

Parce que les CPVS vont accepter toute personne de tous les âges. Il y a ce côté où c'est quand même une aide ponctuelle. Il y a la possibilité d'avoir la police qui vient sur place si on veut porter plainte, elles peuvent garder les preuves. Donc ça, c'est quand même vraiment des chouettes services qui où tout peut se faire sur place, où la victime n'est pas submergée au moment où elle vient de vivre une agression sexuelle, à aller dans plein d'endroits différents. Donc ça, c'est plutôt positif par contre les refuges, là, il y a des fois des difficultés au niveau culturel où elles vont dire "il faut retirer le voile", des choses comme ça. Ou "les ados sont refusés". Voilà. J'ai plus des retours négatifs sur les refuges.

Moi

C'est très limité, sachant qu'on parle d'un sujet très grave.

Intervenant n°6

J'ai eu des retours plutôt négatifs à ce niveau-là, c'est pas toujours simple.

Moi

Ok. Je pense que c'est bon. Je pense que j'ai eu toutes mes réponses. Oui, ça va ? Oui, oui, oui. Merci beaucoup.

Intervenant n°6

Ok, de rien.

Moi

Est-ce que vous avez autre chose à dire que si vous voulez dire quelque chose que vous n'avez pas dit ou que vous pensez que tout est bon ?

Intervenant n°6

Moi, je suis très contente qu'il y ait la loi Stop Féminicides qui ait pu voir le jour en 2023. C'est une avancée. Il y a encore du chemin à faire. Notamment l'alarme stalking qui n'est quand même pas encore hyper au point. Mais la notion de contrôle coercitif, c'est super que ce soit que ce soit enfin reconnu. Ça permet de ne plus limiter les violences entre partenaires à violence physique, qu'il n'y a pas juste une preuve avec des constats de coûts, ça c'est très bien qu'on prenne aussi la dimension de contrôle coercitif. La notion de féminicide qui a été enfin mise en avant et qu'il y ait

quelque chose qui soit un peu plus fait autour des féminicides, du risque de féminicides, du passage à l'acte. C'est très bien aussi qu'il y ait des dispositifs comme le DIVICO qui puissent exister aujourd'hui. Je ne sais pas si vous connaissez le DIVICO.

Moi

Non, je ne pense pas.

Intervenant n°6

C'est un dispositif interdisciplinaire pour les professionnels avec tous les professionnels qui sont autour des violences, qui peuvent se rassembler, faire des concertations d'urgence quand il y a une dangerosité de passage à l'acte.

Moi

Mais ça c'est très positif.

Intervenant n°6

Je vous invite à aller vous intéresser au DIVICO, ils ont un site et c'est à Liège que ça a été développé. Ça a été créé à Liège et nous on fait partie d'ailleurs, on est des partenaires du DIVICO et c'est quelque chose qui est en train de se développer dans plein de régions en Belgique. Donc ça, c'est très bien, c'est très positif.

Moi

Est-ce que vous voyez ce côté multidisciplinaire, c'est positif.

Intervenant n°6

Dans ces cas-là, c'est intéressant. Ce n'est pas facile parce qu'on a chacun la casquette. Mais là, dans les concertations, il y a la police, il y a le CPAS, il y a nous, il y a les services de CPVS, il y a le magistrat avec eux, ça ne chipote pas. Quand on donne des infos, ce n'est pas toujours simple. C'est toujours aussi en construction ces choses-là, ces services, ces dispositifs-là. Mais c'est intéressant parce qu'on peut agir rapidement et donc on peut être aussi expert. Il faut se faire confiance dans notre expertise aussi quand on diagnostique, quand on évalue la dangerosité d'une situation. Ça nous protège aussi, nous, en tant que professionnels, voilà, de pouvoir dire "clac, j'appelle, le magistrat peut mettre une interruption temporaire de résidence pour l'auteur." Mais c'est quand même chouette, quoi. Donc, il y a des choses qui avancent,

mais le chemin est encore long pour que les violences sexistes s'arrêtent. Les réseaux sociaux ont beaucoup de désavantages, mais il y a aussi l'avantage qu'il y a de la sororité qui peut se faire et que grâce à ça aussi, il y a des femmes qui osent dénoncer, il y a des témoignages qui peuvent se faire d'hommes, de femmes victimes. Donc voilà, moi, je continue à travailler dans un service comme ça, même si ce n'est pas facile psychologiquement. Le stress vicariant, en tant que professionnel, on est quand même. on y est sujet, c'est sûr, mais quand on sait que nos consultations peuvent aider, peuvent permettre à des personnes de pouvoir faire du chemin, d'avancer, de prendre conscience, on sait que c'est important, mais c'est important pour les professionnels aussi de bien s'entourer. Et de pouvoir parler aussi de ce qui se passe dans leur pratique.

Moi

Ok, ben ça va.

Intervenant n°6

Voilà, merci beaucoup.

• R-S

Lb + et -

↓
Ouvrir
de la
pursuiv

Lb mini-inat^o
des actes.